



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 juillet 2020  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quinzième session

Point 25 de l'ordre du jour provisoire\*

### Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

## Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent rapport traite de la transformation radicale des systèmes alimentaires et de la manière dont elle peut contribuer à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En ce qui concerne le système alimentaire, le rapport développe cinq points d'entrée pour la transformation<sup>1</sup>, que traduisent plusieurs thèmes abordés lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 : l'élimination de la faim et l'amélioration de la nutrition et de la santé humaine ; la protection et la promotion du bien-être humain ; le rôle clef de la biodiversité et des écosystèmes dans l'appui aux systèmes alimentaires durables et résilients ; le partage des avantages économiques ; et les approches territoriales de renforcement de l'action locale visant à accélérer la mise en œuvre. Dans ce cadre, le présent rapport contient des informations, des analyses et des recommandations sur l'atténuation des conséquences de la COVID-19 sur les systèmes alimentaires durables. Il met également l'accent sur des initiatives de partenariat qui peuvent, même en pleine crise, mobiliser les moyens de mise en œuvre nécessaires et renforcer l'action collective d'amélioration des systèmes alimentaires aux fins du développement durable.

\* [A/75/150](#).

<sup>1</sup> Les points d'entrées reposent sur ceux définis dans : Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019 : The future is now: science for achieving sustainable development* (2019) (en anglais uniquement).



## I. Introduction

1. Dans sa résolution 74/242 sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quinzième session, un rapport sur l'application de la résolution et demandé aux organismes des Nations Unies compétents, agissant dans les limites de leur mandat et de leurs moyens, de veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte et qu'aucun pays ne soit oublié lors de l'application de la résolution.

2. En fournissant des mises à jour annuelles sur les efforts mondiaux déployés pour atteindre les objectifs convenus sur le plan international en matière de développement agricole, de sécurité alimentaire et de nutrition, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le présent rapport tient compte des contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Groupe d'experts de haut niveau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Organisation internationale pour les migrations, de l'Union internationale des télécommunications, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du Bureau des affaires spatiales, du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Le rapport s'appuie également sur des contributions au forum politique de haut niveau pour le développement durable et sur d'autres sources, y compris le Département des affaires économiques et sociales.

## II. Aperçu général

3. Selon le Rapport mondial sur le développement durable 2019 « The future is now: science for achieving sustainable development » (L'avenir, c'est maintenant : la science au service du développement durable), la réalisation du Programme 2030 sera impossible sans une transformation urgente et intentionnelle des systèmes sociaux, environnementaux et économiques modulée selon les pays tout en tenant compte des résultats escomptés aux niveaux régional et mondial, en vue de garantir le bien-être humain, la santé de la société et la limitation des incidences sur l'environnement. Il sera essentiel de prendre soigneusement en compte les interactions entre les objectifs et cibles de développement durable pour parvenir à cette transformation, qui constitue une rupture profonde et intentionnelle avec le statu quo actuel.

4. Le Rapport mondial sur le développement durable 2019 met en évidence les systèmes alimentaires et la nutrition comme l'un des points d'entrée pour la transformation, l'accélération des progrès et le renforcement des interactions entre l'ensemble des objectifs de développement durable. Une approche systémique qui va au-delà des objectifs et cibles de développement durable individuel et reconnaît les liens étroits entre les objectifs de développement durable peut contribuer à éliminer la faim et toutes les autres formes de malnutrition, à éliminer la pauvreté à travers la

croissance économique et l'emploi, à pérenniser la biodiversité et les ressources naturelles et à combattre les changements climatiques.

5. Le présent rapport analyse les données existantes afin d'élargir la compréhension des systèmes alimentaires durables et fournit des exemples d'actions prometteuses visant à promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition, la production agricole et la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles pour garantir des progrès dans toutes les dimensions de la durabilité. La section III dresse le bilan des progrès, des lacunes et des défis liés à l'évolution vers des systèmes alimentaires durables et la section IV aborde la façon dont des approches intégrées dans plusieurs domaines<sup>2</sup> peuvent aborder les compromis dans les systèmes alimentaires. La section V met l'accent sur les partenariats et les initiatives susceptibles de coordonner l'action collective. La dernière section contient des recommandations, y compris sur la façon de contrer les effets de la maladie à coronavirus (COVID-19).

### III. Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 et des objectifs et cibles connexes

6. Dans sa déclaration politique de 2019 (résolution 74/4 de l'Assemblée générale), le forum politique de haut niveau a convenu qu'il faudra redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable, y compris la plupart des cibles relatives à l'alimentation, à la nutrition et à l'agriculture.

7. L'humanité n'est pas en voie d'atteindre l'objectif Faim zéro d'ici à 2030. Selon les estimations reprises dans le rapport intitulé « *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 : Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable* », près de 690 millions de personnes à travers le monde, soit 8,9 % de la population mondiale, souffrent de la faim. Ce chiffre a augmenté de 10 millions en un an et de près de 60 millions en cinq ans. Si cette tendance récente se poursuit, plus de 840 millions de personnes pourraient souffrir de la faim d'ici à 2030. Selon une évaluation préliminaire, en fonction des différents scénarios de croissance économique, entre 83 et 132 millions de personnes pourraient s'ajouter au nombre de personnes sous-alimentées dans le monde en 2020 à cause de pandémie de COVID-19.

8. La lutte contre la malnutrition, sous toutes ses formes, reste un défi de taille. Si la tendance en matière de retard de croissance se poursuit au même rythme qu'avant la COVID-19, l'objectif de l'Assemblée mondiale de la Santé de réduire de 40 % le nombre d'enfants accusant un retard de croissance d'ici à 2025 ne serait atteint qu'en 2035<sup>3</sup>. De même, la cible 2.2 qui appelle à la réalisation des objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans d'ici à 2025 ne sera pas atteinte avant 2043 selon les tendances récentes d'avant la COVID-19<sup>4</sup>.

9. En 2019, avant la COVID-19, 21,3 % des enfants de moins de cinq ans (144 millions) dans le monde présentaient un retard de croissance ; 6,9 %

<sup>2</sup> Les domaines sont liés aux thèmes abordés lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable tenu en 2020.

<sup>3</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *The extension of the 2025 maternal, infant and young child nutrition targets to 2030*, document de réflexion (s.d.).

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et al., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 : Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable* (Rome, 2020).

(47 millions) souffraient de dénutrition ; et 5,6 % (38 millions) étaient en surpoids<sup>5</sup>. En 2015, 14,6 % des bébés dans le monde présentaient une insuffisance pondérale à la naissance. Seuls 44 % des enfants étaient exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois de leur vie. La progression de l'obésité chez les adultes se poursuit, avec une prévalence de 12,9 % en 2016. La même année, 32,8 % des femmes en âge de procréer (613 millions) étaient atteintes d'anémie. La pandémie de COVID-19 devrait encore exacerber ces tendances, en particulier dans les ménages vulnérables, en l'absence de systèmes de santé et de protection sociale<sup>6</sup>.

10. De nombreuses personnes à travers le monde souffrent de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition parce qu'elles ne peuvent pas se permettre le coût d'une alimentation saine. Les estimations les plus prudentes montrent que plus de trois milliards de personnes à travers le monde ne peuvent pas financièrement se permettre de manger sainement<sup>7</sup>. On estime qu'une alimentation saine coûte en moyenne cinq fois plus cher qu'une alimentation de base riche en amidon qui répond uniquement aux besoins énergétiques. Les pauvres de toutes les régions du monde ne peuvent pas se permettre une alimentation saine, puisque son coût est supérieur au seuil international de pauvreté (établi à 1,90 dollar par personne par jour en parité de pouvoir d'achat). Le coût est également supérieur aux dépenses alimentaires moyennes de la plupart des pays du Sud : au moins 57 % de la population ne peut pas se permettre de manger sainement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

11. L'extrême pauvreté touchait quelque 736 millions de personnes en 2015, dont 79 % vivaient dans des zones rurales<sup>8</sup>. En raison de la COVID-19, le taux de pauvreté devrait atteindre 8,8 % en 2020, une tendance à la hausse pour la première fois depuis 1998 (voir E/2020/57). Selon les estimations, 71 millions de personnes supplémentaires tomberont dans l'extrême pauvreté du fait de la COVID-19<sup>9</sup>. La pandémie aura de graves répercussions sur l'accès à une alimentation sûre et nutritive et les groupes pauvres et marginalisés seront parmi ceux qui souffriront le plus des chocs économiques connexes. Du fait des inégalités de genre, y compris l'accès réduit des femmes à la terre, à l'éducation, aux compétences et au secteur structuré de l'économie, de nombreuses femmes n'ont pas les moyens d'échapper à la pauvreté. Les personnes en proie à l'extrême pauvreté, en particulier les groupes marginalisés, y compris les peuples autochtones, se heurtent à des obstacles à l'heure d'accéder à des ressources productives, à la santé, à l'éducation, à un emploi décent, à la protection sociale et aux services publics.

12. Il est essentiel d'œuvrer à l'inclusion économique et de promouvoir des moyens de subsistance durables et robustes, en particulier dans les zones rurales, afin d'éliminer l'extrême pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition de toutes et tous et de protéger les personnes en proie à l'extrême pauvreté contre les risques et les chocs<sup>10</sup>. La lutte contre les inégalités de genre peut également rapidement améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éducation des enfants et réduire la mortalité infantile. L'accès des femmes aux terres et aux autres ressources

<sup>5</sup> UNICEF, OMS et Banque mondiale, Estimations conjointes sur la malnutrition infantile, édition 2020, tableau interactif, disponible (en anglais) à l'adresse suivante :

<https://data.unicef.org/resources/joint-child-malnutrition-estimates-interactive-dashboard-2020/>.

<sup>6</sup> FAO et al., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Voir <https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/goal-01/>.

<sup>9</sup> *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F. 20.I.7.

<sup>10</sup> FAO, *FAO Framework on Rural Extreme Poverty: Towards reaching Target 1.1 of the Sustainable Development Goals* (Rome, 2019).

productives a des effets bénéfiques immédiats sur la sécurité alimentaire et la nutrition de leurs communautés.

13. Les populations urbaines consomment près de 80 % des denrées alimentaires mondiales et présentent une forte prévalence de maladies non transmissibles liées à la nutrition. L'urbanisation rapide, de même que la croissance des revenus dans les pays à revenus faibles et intermédiaires accélère la transition alimentaire vers une plus grande consommation de produits d'origine animale et d'aliments transformés, ce qui entraîne des changements de production et renforce la pression qui pèse sur les ressources naturelles, les écosystèmes et le climat<sup>11</sup>. La COVID-19 a durement touché les pauvres des villes, menaçant leur accès permanent et abordable à l'alimentation. La garantie de l'accès de la population urbaine à des aliments nutritifs est étroitement liée aux programmes alimentaires et aux programmes de réduction de la pauvreté et passe par un renforcement des liens et de la mobilité entre les régions rurales et périurbaines et par l'amélioration des connexions entre les systèmes alimentaires durables et d'autres systèmes, tels que les systèmes de santé et les systèmes environnementaux, ainsi que par des interventions audacieuses en faveur d'une croissance économique inclusive. Les villes et les administrations locales jouent un rôle crucial dans la prévention d'urgences alimentaires liées à la COVID-19 et dans l'édification de systèmes alimentaires durables.

14. La réduction des pertes avant et après récolte du point de vue de la quantité et de la qualité de la production dans l'agriculture, la pêche et la foresterie est un point de départ important pour réduire le coût des aliments nutritifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Selon des estimations récentes, environ 14 % des denrées alimentaires mondiales sont perdues lors de l'étape de production après récolte, avant d'être vendues au détail<sup>12</sup>. Parmi les causes des pertes de production figurent l'exposition à des conditions météorologiques défavorables, les pratiques de récolte et de manipulation préjudiciables, les difficultés de commercialisation et les conditions d'entreposage inadéquates. L'entreposage en chambre froide peut s'avérer essentiel pour prévenir les pertes de denrées périssables. Au moment du transport, la qualité des infrastructures matérielles et l'efficacité de la logistique commerciale sont capitales pour prévenir les pertes alimentaires.

15. La biodiversité est indispensable à la sécurité alimentaire et à la nutrition et constitue un élément clef des systèmes alimentaires durables. En contribuant à maintenir les sols sains, à polliniser les plantes, à lutter contre les organismes nuisibles et à fournir des habitats aux espèces sauvages, la biodiversité rend des services écosystémiques vitaux et permet d'augmenter la production alimentaire. Cependant, au niveau mondial, le risque d'extinction des espèces s'est accru d'environ 10 % au cours des trois dernières décennies (voir [E/2020/57](#)), y compris pour des plantes et animaux domestiques importants pour la production alimentaire. Par exemple, sur les 7 745 espèces locales de bétail recensées à l'échelle mondiale, 26 % sont menacées d'extinction<sup>13</sup>. La modélisation et l'analyse économique intégrées peuvent contribuer à accroître la productivité agricole sans perte de biodiversité ou de services écosystémiques.

16. La préservation des ressources naturelles et la protection des écosystèmes ont une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Cependant, des tendances alarmantes se dessinent en matière de gestion et d'utilisation non durables des ressources et les mesures prises en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui mènent aux changements climatiques, y compris dans le secteur agricole, n'ont

<sup>11</sup> FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Tendances et défis* (Rome, 2017).

<sup>12</sup> FAO et al., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*.

<sup>13</sup> FAO et Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. *État de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture*.

pas été suffisamment rapides. Au cours de la période 2007-2016, le système alimentaire a été responsable d'entre 21 % et 37 % des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, ce qui en fait l'une des causes principales des changements climatiques<sup>14</sup>. Des mesures telles que la promotion de l'agroforesterie, la réduction du gaspillage alimentaire et la dissuasion de l'utilisation excessive des engrais dans la production agricole pourraient faire baisser ces chiffres<sup>15</sup>. L'intégration de solutions fondées sur la nature dans les mesures nationales prises pour combattre la COVID-19 pourrait atténuer les effets à court et moyen termes tout en garantissant une durabilité et une résilience à long terme. Les mesures de lutte contre la gestion non viable des ressources naturelles et des écosystèmes pourraient améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, générer des sources de revenus et croissance économique et renforcer la résilience des personnes et des systèmes alimentaires aux chocs, et ainsi prévenir des crises futures.

17. Les changements climatiques et la dégradation des écosystèmes augmentent les risques de catastrophe et de crise, multipliant la fréquence, l'intensité et la magnitude des phénomènes climatiques extrêmes. Entre 2006 et 2016, le secteur agricole des pays en développement a supporté environ un quart des pertes et dommages provoqués par des catastrophes climatiques. Cela compromet les moyens de subsistance des plus de 2,5 milliards de personnes qui sont tributaires de l'agriculture et des systèmes agricoles pour vivre et se nourrir<sup>16</sup>. Dans les pays en développement, l'agriculture absorbe près de 23 % de l'incidence économique des catastrophes naturelles<sup>17</sup>. Selon les estimations, l'agriculture supporte jusqu'à 83 % des dégâts et pertes dus aux sécheresses dans les pays en développement, ce qui est profondément préoccupant étant donné que la fréquence et l'intensité des sécheresses devraient s'accroître du fait des changements climatiques<sup>18</sup>. L'agriculture et les systèmes alimentaires doivent devenir plus productifs, régénérateurs et résilients pour affronter ces menaces.

18. Environ un tiers des terres utilisées pour la production d'aliments, y compris pour animaux, et de fibres, soit 1,6 milliard d'hectares à travers le monde, ont subi une dégradation<sup>19</sup>. Les changements d'affectation des terres dus à la déforestation, à l'expansion des cultures et des pâturages au détriment de la végétation indigène, aux pratiques agricoles et forestières non durables et au développement des infrastructures ont entraîné une dégradation des terres et de la qualité de l'eau et ont mis les écosystèmes mondiaux sous une pression intense, augmentant les risques de développement d'organismes nuisibles et de maladies. Les modifications paysagères ont rapproché les populations et le bétail des espèces sauvages, ce qui augmente l'exposition à des maladies et le risque de transmission, favorisant de ce fait la (ré)émergence de maladies infectieuses. Les changements d'affectation des terres dans les systèmes tropicaux, ou dans les régions où les richesses sont grandes en matière de vie sauvage et de diversité biologique, présentent un risque particulièrement élevé<sup>20</sup>. Les progrès vers la cible 15.3 des objectifs de développement durable (neutralité en matière de dégradation des terres) peuvent réduire ce risque tout en améliorant la sécurité alimentaire.

<sup>14</sup> FAO et al., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*.

<sup>15</sup> Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019*.

<sup>16</sup> FAO, *The Impact of Disasters and Crises on Agriculture and Food Security 2017* (Rome, 2018).

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> FAO, *L'action de la FAO face au changement climatique : Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2018* (Rome, 2018).

<sup>19</sup> FAO et Groupe technique intergouvernemental sur les sols, *Status of the World's Soil Resources* (Rome, 2015).

<sup>20</sup> Mark Everard et al., « The role of ecosystems in mitigation and management of Covid-19 and other zoonoses », *Environmental science and policy*, vol. 111 (septembre 2020), p. 7 à 17.

19. La quantité d'eau disponible diminue à un rythme alarmant en raison de sa surutilisation dans les secteurs industriel, domestique et agricole. L'agriculture, en particulier l'agriculture intensive et à grande échelle, représente 70 % des prélèvements d'eau douce dans le monde<sup>21</sup>. Dans les régions où la population croît rapidement et où la production agricole s'intensifie, le monde a besoin de modèles innovants pour la gestion intégrée des ressources en eau entre les différents secteurs d'utilisation, ainsi que de technologies pour une utilisation efficace de l'eau.

20. Couvrant plus de 70 % de la surface de la planète, les océans et les mers fournissent plus de la moitié de l'oxygène du monde, piègent le carbone et abritent plus de 80 % de la vie sur terre<sup>22</sup>. La consommation annuelle de poisson a plus que doublé depuis les années 1960<sup>23</sup>. Le poisson contribue à l'apport en protéines animales des communautés pauvres, rurales et côtières, en particulier dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier et dans les petits États insulaires en développement, en luttant contre la « faim insoupçonnée » et les carences en micronutriments<sup>24</sup>. Le poisson est plus efficacement transformé en protéines que les espèces terrestres et présente un impact environnemental moindre<sup>25</sup>. Cependant, les systèmes de production halieutique sont menacés par la pression climatique, la concurrence pour les ressources en eau et la surexploitation. Plus d'un tiers des stocks halieutiques sont surexploités<sup>26</sup>. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée se produit à tous les stades de la chaîne de valeur halieutique, affectant particulièrement les communautés vulnérables. La proportion des stocks halieutiques marins restant à des niveaux durables sur le plan biologique est passée de 90 % en 1974 à 65,8 % en 2020<sup>27</sup>.

21. Le passage à une alimentation saine qui tient compte des questions de durabilité contribuerait non seulement à réduire la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes (objectif de développement durable n° 2), mais également à réaliser d'énormes économies sur les coûts liés aux soins de santé (objectif de développement durable n° 3) et à lutter contre les changements climatiques (objectif de développement durable n° 13) d'ici à 2030. Un passage mondial à une alimentation saine compenserait presque entièrement les coûts sanitaires d'une mauvaise alimentation, estimés à 1 300 milliards de dollars des États-Unis par an en 2030, tandis que le coût social des émissions de gaz à effet de serre lié à l'alimentation, estimé à 1 700 milliards de dollars des États-Unis, pourrait être réduit de trois quarts<sup>28</sup>.

22. Il est impératif que les pays se dotent d'une approche intégrée pour transformer leurs systèmes alimentaires en vue d'éviter la prochaine pandémie, de fournir des régimes alimentaires sains à l'ensemble de la population et de réduire la menace que font peser les maladies sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), associée à l'émergence de la résistance aux antimicrobiens au sein des différents secteurs et entre

<sup>21</sup> FAO, *Water for Sustainable Food and Agriculture: A Report Produced for the G20 Presidency of Germany* (Rome, 2017).

<sup>22</sup> FAO, *La FAO et l'ODD 14 : Des océans sains en faveur de la sécurité alimentaire, la nutrition et les communautés résilientes*, 2017.

<sup>23</sup> FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Atteindre les objectifs de développement durable* (Rome, 2018).

<sup>24</sup> Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, *Nutrition et systèmes alimentaires* (septembre 2017).

<sup>25</sup> Ray Hilborn et al., « The environmental cost of animal source foods », *Frontiers in Ecology and the Environment*, vol. 16, n° 6 (août 2018), p. 329 à 335.

<sup>26</sup> FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018*.

<sup>27</sup> FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 : La durabilité en action* (Rome, 2020).

<sup>28</sup> FAO et al., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*.

eux, notamment ceux de la santé humaine, animale (terrestre et aquatique) et végétale, fait ressortir le besoin d'approches intégrées qui s'attachent conjointement à la santé humaine, animale et environnementale. Malgré l'existence de certaines initiatives, une action urgente doit être menée aux niveaux national, régional et mondial afin de mobiliser davantage de ressources, d'accélérer la réalisation des plans d'action nationaux, d'en garantir le suivi et de prendre les mesures qui s'imposent à l'échelle mondiale pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et d'autres menaces sanitaires, y compris au travers de mécanismes de coordination et de surveillance multisectoriels.

23. L'insécurité alimentaire aiguë est un défi pour les pays en situation particulière. Selon les estimations, environ 135 millions de personnes vivant dans des situations de conflit auraient été en situation d'insécurité alimentaire en 2019 en raison d'une insécurité alimentaire aiguë engendrée par un conflit et de chocs météorologiques et économiques croissants. La moitié des 77 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë se trouvent dans des pays en conflit du Moyen-Orient et d'Asie. La pandémie de COVID-19 menace d'exacerber ces conditions et pourrait également aggraver l'insécurité alimentaire aiguë dans les petits États insulaires en développement et les pays qui dépendent des importations de denrées alimentaires, des envois de fonds et du tourisme.

#### **IV. Débat thématique : actions visant à soutenir un changement transformateur pour des systèmes alimentaires durables**

24. Les systèmes alimentaires actuels ne soutiennent pas suffisamment les ambitions élevées du Programme 2030 : ils ne répondent pas aux besoins nutritionnels de chacun et constituent l'une des principales causes des changements environnementaux planétaires, comme la dégradation des sols, l'épuisement de l'eau douce, la pollution des cours d'eau, la réduction de la biodiversité et l'accélération des changements climatiques, avec des coûts sociaux et économiques importants. Il existe des pratiques et des approches plus durables, et les systèmes alimentaires constituent un tremplin idéal pour débloquer des avantages sociaux, environnementaux et économiques multiples et qui se renforcent souvent mutuellement. Le défi consiste à identifier et à minimiser les compromis. Les thèmes abordés lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 sont utilisés pour illustrer les types de synergies et de compromis que la transformation des systèmes alimentaires peut impliquer.

##### **Thème 1. L'élimination de la faim et l'amélioration de la nutrition et de la santé humaine**

25. De multiples compromis et synergies existent entre les différentes dimensions de la production alimentaire durable et parmi les diverses échelles spatiales et temporelles. L'accent mis sur les calories moins chères qui sous-tendent les régimes alimentaires et la production de cultures de base à forte densité énergétique a rendu les denrées et l'énergie alimentaires bon marché, contribuant ainsi à la lutte contre la faim et le risque de famine au cours des 60 dernières années. Il a toutefois également entraîné une augmentation de la malnutrition sous toutes ses formes. La diversification des systèmes de production céréalière visant à inclure les céréales secondaires, comme le sorgho et le millet, et l'alternance entre cultures de base et légumineuses qui enrichissent le sol sont des mesures qui se sont avérées efficaces pour atténuer les carences en micronutriments et adopter des pratiques agronomiques qui augmentent la résilience aux changements climatiques et réduisent les émissions



de gaz à effet de serre<sup>29</sup>. La diversification de la production réduit également l'exposition des agriculteurs au risque de mauvaises récoltes, aux parasites et aux maladies, ainsi qu'aux fluctuations des prix, tout en améliorant la gestion des terres, des sols et des eaux et en augmentant la résilience aux changements climatiques.

26. Les systèmes alimentaires riches en diversité génétique et en espèces ont également une incidence directe sur la qualité des régimes alimentaires. Ils peuvent favoriser des chaînes d'approvisionnement alimentaire plus diversifiées tout en garantissant l'accès à des denrées alimentaires abordables, sûres et nutritives, en particulier s'agissant des fruits et des légumes. Pour favoriser une agriculture durable, il est nécessaire de mener des interventions coordonnées autour de la production végétale et animale, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture et de les consolider en promouvant et en encourageant un comportement et des choix responsables de la part des consommateurs. La diversité des chaînes d'approvisionnement alimentaire contribuerait également à limiter les effets de la COVID-19.

27. En 2014, la deuxième Conférence internationale sur la nutrition a adopté la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action, reconnaissant que « les systèmes alimentaires actuels étaient de plus en plus confrontés à la difficulté de fournir, pour tous, une nourriture adéquate, sans danger, diversifiée et riche en nutriments, qui contribue à un régime alimentaire sain et équilibré ». La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/259, comprend comme premier de ses six domaines thématiques, des « systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains »<sup>30</sup>.

28. Les approches de la chaîne de valeur sensibles à la nutrition peuvent aider les pays à identifier des points d'entrée pour les interventions politiques, les décisions relatives aux placements et le renforcement des capacités afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, y compris pendant la pandémie. Par exemple, le recours à des programmes publics d'achat de denrées alimentaires, y compris l'alimentation scolaire, a montré qu'il était possible de contribuer à la transition vers des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition, qui bénéficient à la fois aux consommateurs, aux producteurs et aux communautés locales. Le renforcement de ces programmes est susceptible d'atténuer les effets de la COVID-19 en favorisant les denrées alimentaires produites localement et les moyens de subsistance des producteurs, et en améliorant la disponibilité alimentaire là où les chaînes alimentaires et d'approvisionnement mondiales pourraient être partiellement perturbées.

29. Le soutien aux femmes travaillant dans le secteur agricole (60 % de toutes les femmes travaillant en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne sont des travailleuses agricoles) est également important (voir A/73/164), étant donné que les femmes font aussi partie des populations qui souffrent le plus de la faim dans le monde. En outre, les résultats des femmes en matière de nutrition et de santé indiquent des disparités entre, d'une part, elles et leurs enfants et, d'autre part, les autres groupes démographiques. D'après des recherches menées en Asie du Sud, les femmes doivent souvent faire des compromis entre le temps consacré au travail agricole et le temps restant pour s'occuper d'elles-mêmes et de leurs enfants, y compris le temps

<sup>29</sup> Kyle Frankel Davis et autres, « Assessing the sustainability of post-Green Revolution cereals in India », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 116, n° 50, décembre 2019.

<sup>30</sup> Secrétariat de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, « Programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) ».

nécessaire pour préparer des aliments nutritifs<sup>31</sup>. En tenant compte de ces compromis, les systèmes alimentaires peuvent renforcer l'autonomie des femmes qui travaillent dans le secteur agricole et réduire la faim.

30. La nutrition est importante pour les femmes enceintes et les nourrissons, afin de favoriser la santé tout au long de la vie. La dénutrition pendant la grossesse augmente les risques d'obstruction du travail, d'accouchement prématuré, d'insuffisance pondérale à la naissance et d'hémorragie post-partum. Des interventions spécifiques en matière de nutrition existent afin de réduire ces risques, y compris le soutien à l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois et la poursuite de l'allaitement, accompagné de denrées alimentaires appropriées et nutritives, jusqu'à l'âge de 2 ans, l'enrichissement des aliments, la supplémentation en micronutriments et le traitement de la malnutrition grave.

31. La promotion d'un comportement responsable de la part des consommateurs est essentielle pour favoriser des systèmes alimentaires durables et inciter les politiques nationales à améliorer la durabilité dans toutes ses dimensions. Pour apprendre aux consommateurs à faire des choix alimentaires sains, il est nécessaire de mettre sur pied des campagnes de sensibilisation et une éducation nutritionnelle pour un changement de comportement durable.

32. L'agriculture familiale est la forme prédominante de production alimentaire et agricole tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Elle produit plus de 80 % de la nourriture mondiale en termes de valeur, en particulier les denrées alimentaires consommées par les populations des zones rurales et urbaines pauvres<sup>32</sup>. Les exploitants familiaux, notamment les paysans, les pêcheurs, les éleveurs, les peuples autochtones, les communautés traditionnelles, les agriculteurs de montagne, les exploitants forestiers, les femmes et les jeunes<sup>33</sup>, présentent le potentiel singulier de devenir des agents des stratégies de développement et de contribuer à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition.

33. Les personnes actives dans le secteur agricole qui résident dans les zones rurales vivent souvent sans être couvertes par des systèmes de protection sociale et de santé publique<sup>34</sup>. Les mesures prises face à la COVID-19 doivent donc tenir compte des besoins spécifiques des agriculteurs familiaux en vue de maintenir leur capacité de production, en particulier lorsque les graves répercussions de la COVID-19 entravent l'accès aux marchés et entraînent des pertes alimentaires importantes. Les systèmes de protection sociale devraient être étendus aux zones rurales et, aux côtés d'autres interventions publiques, être utilisés pour garantir les moyens de subsistance et le bien-être, et ainsi atténuer les conséquences socioéconomiques de la crise de la COVID-19.

## **Thème 2. La protection et la promotion du bien-être humain**

34. Les efforts visant à éradiquer la pauvreté et la faim sont étroitement liés aux facteurs économiques, sociaux et culturels. Des revenus plus élevés et des emplois décents offrent un accès à des aliments plus nutritifs et de meilleure qualité. La

<sup>31</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), *Le progrès des femmes dans le monde 2019-2020 : les familles dans un monde en changement* (New York, 2019).

<sup>32</sup> FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation* (Rome, 2014).

<sup>33</sup> FAO et Fonds international de développement agricole (FIDA), *United Nations Decade of Family Farming 2019–2028 : Global Action Plan* (Rome, 2019) (en anglais uniquement).

<sup>34</sup> Organisation internationale du Travail, « Le COVID-19 et ses répercussions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire », 17 avril 2020.

sécurité alimentaire et une meilleure nutrition constituent à leur tour des facteurs clefs de la productivité du travail chez les adultes. Elles ont également des répercussions sur la capacité des enfants à se développer, à apprendre et à grandir, influençant ainsi à la fois la capacité d'apprentissage actuelle et la productivité et les revenus futurs des enfants. Il est donc essentiel de promouvoir la nutrition des enfants afin de briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté. Favoriser une protection sociale qui tienne compte de la nutrition en vue de réduire la pauvreté rurale implique de renforcer la cohérence entre l'ensemble des secteurs et des politiques, d'améliorer l'inclusion sociale et d'accroître l'accès à l'assainissement, à la santé et à l'éducation de manière à obtenir de meilleurs résultats en matière de nutrition. Les compromis entre les interventions dans les secteurs agricoles, les systèmes alimentaires et l'environnement doivent être soigneusement étudiés pour éviter d'éventuelles répercussions négatives en matière de pauvreté, de faim et d'inégalités.

35. La pauvreté cause environ la moitié des variations observées en matière de sous-alimentation et de retard de croissance des enfants, en particulier dans les zones rurales, où le manque d'accès aux infrastructures de base, y compris l'eau potable et l'assainissement, nuit tant à la production qu'à l'utilisation optimale des aliments<sup>35</sup>. Les personnes extrêmement pauvres sont les plus vulnérables à la volatilité des prix des denrées alimentaires et les plus tributaires des activités agricoles, souvent en tant que travailleurs plutôt qu'en tant qu'agriculteurs familiaux. Elles dépendent de l'utilisation, de la conservation et de la restauration des ressources naturelles et de la biodiversité pour leur subsistance. Les enfants, les femmes et les peuples autochtones sont confrontés à des contraintes supplémentaires et sont encore plus vulnérables à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Les populations qui vivent dans des contextes caractérisés par une mauvaise nutrition, comme les prisons, ont besoin d'une alimentation complémentaire. La COVID-19 risque de replonger des millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

36. Si la pauvreté des femmes a été fortement corrélée à l'absence de sécurité alimentaire et de bien-être nutritionnel des ménages, les femmes demeurent toutefois associées de manière disproportionnée à une productivité plus faible que celle des hommes, car elles sont chargées des tâches non rémunérées de soins et de travaux domestiques, représentent une proportion plus élevée des travailleurs du secteur informel, perçoivent de plus faibles salaires moyens et continuent d'avoir un accès insuffisant à la protection sociale. Il est essentiel de s'attaquer aux facteurs multidimensionnels qui nuisent au bien-être des femmes en adoptant des approches systémiques qui tiennent compte des risques et des vulnérabilités des femmes et appuient la transformation des relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes (voir [E/CN.6/2020/3](#)).

37. Environ 71 % du travail des enfants est concentré dans le secteur agricole. Les principales mesures politiques prises afin d'amortir les répercussions de la COVID-19 et d'atteindre la cible 8.7 associée aux objectifs de développement durable, à savoir mettre fin à toutes les formes de travail des enfants, d'ici à 2025 au plus tard, devront non seulement réduire la dépendance des agriculteurs à l'égard du travail des enfants, mais également assurer la durabilité et la résilience à long terme des systèmes alimentaires. Sont concernées par ces dispositions les chaînes d'approvisionnement nationales et l'agriculture de subsistance, ainsi que les possibilités dont jouissent les jeunes pour accélérer la transformation rurale et de réduire l'extrême pauvreté.

<sup>35</sup> FAO, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques* (Rome, 2019).

### **Thème 3. Systèmes alimentaires durables et résilients : le rôle clef de la biodiversité et des écosystèmes**

38. La production alimentaire occupe actuellement 50 % des terres habitables, et l'expansion des terres agricoles demeure le principal facteur de déforestation<sup>36</sup>. La déforestation et la fragmentation des habitats ont entraîné un rapprochement étroit entre les hommes et les animaux et ont été associées à la propagation de maladies infectieuses, menaçant ainsi la santé du bétail et des humains. L'intensification des systèmes de production animale en réponse aux préférences alimentaires d'une population de plus en plus aisée et urbanisée pourrait accroître la vulnérabilité des humains aux maladies au travers de zoonoses et d'une meilleure résistance aux antimicrobiens<sup>37</sup>.

39. Il existe un lien inextricable entre la biodiversité, les systèmes alimentaires et la durabilité environnementale. Gérer efficacement les paysages terrestres et marins et les écosystèmes, ainsi que de leur biodiversité, contribue à protéger les systèmes naturels et les modes de production gérée, à accroître la résilience aux changements climatiques, aux chocs et aux catastrophes et, indirectement, à réduire les risques de maladies humaines. Malgré les progrès réalisés depuis 2010 en matière de conservation de la biodiversité, les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique n'ont pas été atteints, et les niveaux de couverture et de protection n'ont trop souvent que des effets mineurs<sup>38</sup>.

40. L'attention étant concentrée sur l'augmentation de la production, y compris le renforcement de la production nationale dans les zones dont le potentiel productif est loin d'être optimal, les mesures prises face à la COVID-19 pourraient exercer une pression supplémentaire sur les ressources naturelles et les écosystèmes. Il conviendra d'éviter les investissements qui augmentent la pression sur l'eau, la terre et les autres ressources, tout en encourageant les efforts de diversification des systèmes de production et d'investissement dans le renforcement de la durabilité de la production afin de compenser les éventuelles perturbations liées à la pandémie au sein des chaînes de valeur mondiales et régionales.

41. La situation actuelle permet d'impliquer les secteurs agricoles dans l'adoption d'un ambitieux cadre mondial de la diversité pour l'après-2020, qui préserve la sécurité alimentaire et la nutrition, et aborde les compromis entre l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'utilisation durable des services écosystémiques. Ce cadre devrait refléter les effets positifs de la biodiversité sur les secteurs agricoles et la sécurité alimentaire, soutenir le recours plus régulier à la biodiversité pour augmenter la productivité durable des secteurs agricoles et promouvoir des mesures visant à accroître la durabilité de la production alimentaire afin de réduire les externalités négatives sur la biodiversité.

42. Pour réaliser des progrès en faveur de la biodiversité, plusieurs points relatifs à la production de connaissances doivent être traités de toute urgence : combler les graves lacunes dans les données et renforcer les programmes de surveillance de la biodiversité afin d'accroître les niveaux de couverture et de protection de la biodiversité ; soutenir la recherche multidisciplinaire sur les systèmes alimentaires et agricoles, en mettant davantage l'accent sur le rôle de la biodiversité et de la santé des écosystèmes ; et rechercher et mettre en œuvre à grande échelle des options

---

<sup>36</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial : une planète saine pour des populations en bonne santé* (Nairobi, 2019).

<sup>37</sup> FAO, « Shaping the future of livestock: sustainably, responsibly, efficiently », 2018 (en anglais uniquement).

<sup>38</sup> Un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 est en cours de négociation sous l'égide de la Convention sur la diversité biologique.

d'utilisation durable de la biodiversité afin de soutenir les systèmes alimentaires et agricoles. Une coopération multipartite, intersectorielle et internationale est vitale pour favoriser des politiques, des recherches et un suivi plus efficaces et plus cohérents. Les technologies spatiales, y compris la télédétection par satellite couplée aux technologies géospatiales et aux services basés sur la localisation, peuvent être utilisées pour surveiller l'ampleur de l'évolution de l'utilisation des terres et de l'eau, ainsi que les conséquences des catastrophes naturelles ou les effets à long terme des changements climatiques sur les terres agricoles<sup>39</sup>.

43. Les politiques publiques devraient reconnaître le lien entre la nature et l'économie et tenir compte de la dépréciation du capital naturel, des ressources naturelles, de la perte de biodiversité et des effets négatifs sur les services écosystémiques. Il serait possible d'obtenir de meilleurs résultats et de minimiser les compromis en instaurant une coopération plus étroite entre les secteurs de l'agriculture et de l'environnement, en investissant davantage dans la biodiversité, et en intégrant cette dernière dans la planification stratégique et relative au développement durable au niveau national. Il est également nécessaire d'adopter des approches globales et intégrées qui articulent les processus décisionnels et promeuvent et encouragent des comportements responsables pour protéger l'environnement et restaurer les écosystèmes dégradés.

44. Il est essentiel de reconnaître la contribution des secteurs alimentaire et agricole à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que le rôle clef joué par les petits producteurs alimentaires, les communautés indigènes et les autres acteurs ruraux. L'intégration de la biodiversité dans les politiques et l'incitation aux pratiques durables ont donné des résultats positifs dans les pays, au même titre que la cartographie des effets des pratiques adoptées par les acteurs publics et privés sur la biodiversité<sup>40</sup>. L'agriculture positive nette et durable ou l'agriculture régénératrice ou réparatrice et l'agroécologie constituent autant d'exemples de solutions globales fondées sur la nature qui apportent des bénéfices positifs nets à la nature et à la diversité biologique. Les initiatives mondiales, notamment la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), sont utiles pour sensibiliser et mobiliser les acteurs.

45. La planification participative de l'aménagement du territoire peut contribuer à évaluer de manière systématique les facteurs physiques, sociaux et économiques de manière à encourager et à aider les utilisateurs des terres à accroître leur productivité et à améliorer la durabilité et la résilience<sup>41</sup>. Les approches de gestion durable des terres et des eaux optimisent les synergies écologiques entre les plantes, les animaux, les êtres humains et l'environnement. Les stratégies de gestion intégrée des paysages et d'aménagement du territoire peuvent contribuer à optimiser les interactions entre les différents types d'utilisation des terres afin d'inverser le processus de dégradation et d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, notamment en ce qui concerne les populations vulnérables<sup>42</sup>. Il convient également de s'attaquer au problème de la pénurie d'eau. Dans la région arabe, les approches de gestion ont été accompagnées de stratégies intrarégionales en matière d'agriculture et

<sup>39</sup> FAO et Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, *État de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture* (2019).

<sup>40</sup> FAO, Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité, disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/biodiversity/mainstreaming-platform/fr/>.

<sup>41</sup> FAO, « Participatory land use planning workshop proceedings: Georgetown, Guyana, 17-18 June 2013 », document de travail de la division Terres et eaux, n° 5 (Rome, août 2013).

<sup>42</sup> FAO et Comité de la sécurité alimentaire mondiale, *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (Rome, 2012).

d'investissement foncier afin de veiller à la sécurité alimentaire tout en protégeant les droits fonciers et l'utilisation durable des ressources.

46. Les technologies au service d'une agriculture durable peuvent jouer un rôle essentiel pour surmonter les obstacles auxquels est confronté le secteur agricole dans les pays en développement et pour renforcer la résilience des agriculteurs aux changements climatiques. La mécanisation peut accroître la productivité et les revenus, et se révéler bénéfique à la fois pour la sécurité alimentaire et pour les moyens de subsistance de la communauté agricole. Un équipement d'application approprié peut permettre d'utiliser plus efficacement les engrais et les produits agrochimiques, de réduire la pollution de l'environnement et d'améliorer la santé des sols, tandis que les techniques de micro-irrigation peuvent limiter l'utilisation d'eau tout en réduisant la pollution des eaux souterraines grâce à la percolation profonde.

#### **Thème 4. Le partage des avantages économiques**

47. Ces dernières décennies, une augmentation de la production agricole et du commerce des produits agricoles et alimentaires a pu être constatée. Les consommateurs, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, ont un meilleur accès à des paniers alimentaires diversifiés et à des denrées alimentaires au prix globalement moins élevé. Une forte augmentation de la participation des pays en développement au commerce mondial a correspondu à une baisse tout aussi importante de l'extrême pauvreté dans le monde<sup>43</sup>. Toutefois, si les inégalités entre les pays ont été réduites en moyenne, les inégalités au sein des pays ont persisté. Dans la majorité des pays observés entre 2011 et 2016, les revenus des 40 % les plus pauvres de la population ont augmenté, mais dans plus d'un quart de ces pays, leurs revenus ont moins augmenté que ceux des ménages plus riches.

48. La participation des pays en développement aux marchés alimentaires mondiaux s'est renforcée, mais la mondialisation des chaînes de valeur a correspondu à une spécialisation accrue, à une dépendance à l'égard de chaînes de valeur plus longues et à l'imposition aux agriculteurs de normes de qualité et de sécurité des produits plus strictes, auxquelles les petits producteurs peuvent avoir du mal à satisfaire. De nombreux petits exploitants sont laissés pour compte et, dans certains cas, la disponibilité, la diversité et l'accessibilité des denrées alimentaires se sont détériorées, en particulier pour les pauvres, qui dépendent fortement des aliments et des articles de base produits et commercialisés localement. Une commercialisation agricole non réglementée et à grande échelle pourrait aggraver la situation des agriculteurs pauvres, et il convient d'intervenir pour garantir aux petits exploitants un accès équitable à des marchés rentables<sup>44</sup>. Un soutien est également nécessaire pour améliorer la compétitivité et la productivité au niveau de la transformation.

49. Diversifier les pratiques agricoles en s'éloignant des cultures illicites peut permettre d'accroître la sécurité alimentaire, la génération de revenus, les possibilités d'emploi et l'intégration dans les économies licites. Il est essentiel de soutenir la production et les marchés locaux en réponse à la pandémie, la production locale étant susceptible de compenser les éventuelles perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire causées par le ralentissement économique et d'accroître le pouvoir d'achat des pays importateurs nets.

50. Pour que les petits producteurs, les petits détaillants et les petites et moyennes entreprises puissent accroître leurs revenus et leur niveau de bien-être en participant

<sup>43</sup> *Rapport sur les objectifs de développement durable 2019*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.19.I.6.

<sup>44</sup> FAO, *State of Agricultural Commodity Markets 2020* (à paraître prochainement).

à des chaînes de valeur alimentaires longues et concentrées, il convient d'améliorer les infrastructures et l'accès aux services de vulgarisation, à l'innovation et à la technologie. De nombreuses expériences ont montré que lorsque les petites et moyennes entreprises ont accès à la formation et au microcrédit, les petits exploitants peuvent produire des marchandises de meilleure qualité et plus respectueuses de l'environnement et de la société, ce qui répond à la sensibilisation croissante du public à l'impact environnemental des activités agricoles et permet de renforcer les économies rurales.

51. Les investissements publics et privés dans l'entreposage et la transformation légère peuvent contribuer à réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires, tandis que des informations sur le climat, un accès aux marchés, des crédits et une assurance sociale devraient être fournis aux familles d'agriculteurs pour leur permettre de s'adapter et de diversifier leurs moyens de subsistance<sup>45</sup>. Il est possible de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture en améliorant l'intégration de la chaîne de valeur et en réutilisant les produits perdus, compte tenu de l'économie circulaire.

52. Les jeunes sont trois fois plus susceptibles de se retrouver au chômage que les adultes. Près de 156 millions de jeunes travailleurs vivent dans une pauvreté extrême ou modérée dans les pays émergents et en développement<sup>46</sup>. La protection des travailleurs et de leurs droits sur le lieu de travail, ainsi que la garantie d'une mobilité sûre entre ou dans les pays, sont essentielles pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La pandémie rend les travailleurs migrants saisonniers plus vulnérables encore, car ils peuvent ne pas être en mesure d'obtenir un travail saisonnier<sup>47</sup>. Il est nécessaire d'agir sans délai pour faire en sorte que les pénuries de main-d'œuvre ne perturbent pas la disponibilité alimentaire et pour soutenir les travailleurs, y compris les travailleurs migrants, qui ont perdu des revenus en raison des restrictions, notamment en matière de voyage, imposées pendant la pandémie.

53. Un accès plus large aux technologies de l'information et de la communication peut progressivement créer de nouveaux moyens de subsistance pour les petits exploitants agricoles, les jeunes et d'autres acteurs ruraux, tout en leur donnant les moyens de contribuer au développement rural. Les pays peuvent élaborer des stratégies nationales en matière d'agriculture numérique, élargir les services et les solutions numériques dans le secteur agricole et partager leurs connaissances relatives aux innovations numériques en matière d'agriculture à l'échelle mondiale. Il est nécessaire d'investir dans les infrastructures de communication pour réduire la fracture numérique.

## **Thème 5. Les approches territoriales de renforcement de l'action locale et d'accélération de la mise en œuvre**

54. Une approche territoriale, centrée sur le développement d'un territoire comprenant de multiples secteurs et mise en œuvre par une série de parties prenantes, peut resserrer les liens physiques, économiques, sociaux et politiques entre les petits centres urbains et les zones rurales environnantes. Dans les pays en développement, environ la moitié de l'ensemble de la population urbaine, soit près de 1,5 milliard de personnes, vit dans des villes qui comptent au maximum un demi-million d'habitants. Trop souvent ignorés par les décideurs politiques et les responsables de la

<sup>45</sup> FAO, *Climate-Smart Agriculture Sourcebook: Summary*, 2<sup>e</sup> éd. (Rome, 2017).

<sup>46</sup> Organisation internationale du Travail, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2019* (Genève, 2019).

<sup>47</sup> FAO, « Travailleurs migrants et pandémie de covid-19 », note de synthèse, <http://www.fao.org/3/ca8559fr/CA8559FR.pdf> (7 avril 2020).

planification, les réseaux de territoires composés de petites villes et de villages sont des points de référence importants pour les populations rurales, qui peuvent y acheter leurs semences, y envoyer leurs enfants à l'école et y obtenir des soins médicaux et autres services. Les territoires peuvent servir de catalyseurs en matière de transformation des secteurs et de développement économique, en réunissant les ressources naturelles et le capital humain et en servant de lieux d'activation des ressources<sup>48</sup>.

55. Le développement territorial à part entière est intersectoriel et nécessite des consultations approfondies avec les parties prenantes et un engagement à long terme en faveur de la coordination entre de nombreux ministères, ce qui peut s'avérer difficile à réaliser en raison de la nécessité d'un dialogue et d'une planification à long terme. Le fait de concentrer les approches territoriales sur les systèmes alimentaires peut simplifier la coordination, et ainsi créer plus facilement une dynamique autour d'une initiative territoriale. Cette approche « agroterritoriale » est intersectorielle dans la mesure où le système alimentaire englobe l'agriculture, l'agro-industrie, l'agro-transformation et les services y relatifs.

56. Le développement des économies rurales est souvent plus rapide et plus inclusif lorsqu'il est intégré à celui de petites zones urbaines. Dans le système de développement agroterritorial, les liens entre, d'une part, les petites villes et les villages et, d'autre part, leurs « zones de captage » rurales sont renforcés par des travaux d'infrastructure et des politiques qui relient les producteurs, les transformateurs agro-industriels et les services auxiliaires, ainsi que d'autres segments en aval des chaînes de valeur alimentaires, y compris les circuits locaux de production et de consommation de denrées alimentaires.

57. Les décideurs devraient reconnaître le rôle de catalyseur des petites villes et des villages pour ce qui est d'assurer la médiation du lien entre les zones rurales et urbaines et d'offrir aux petits exploitants agricoles de nouvelles possibilités de commercialiser leurs produits et de profiter des avantages de la croissance économique. Les petites villes et les villages peuvent également servir de plaques tournantes à un secteur des services florissant, qui serait le moteur d'une croissance économique généralisée dans les zones rurales et de la transformation structurelle de l'économie dans son ensemble.

58. Dans le cadre d'une stratégie de développement territorial, l'évolution de l'agro-industrie constituera un aspect essentiel, au même titre que la création des infrastructures nécessaires pour relier les zones rurales et les marchés urbains. Dans les années à venir, beaucoup de petits exploitants quitteront probablement l'agriculture, et la plupart ne seront pas en mesure de trouver un emploi décent dans des économies rurales isolées où la productivité est généralement faible. Obtenir un secteur agro-industriel dynamique et une croissance de l'industrie des services dans les zones rurales bien connectées entraînerait la création d'emplois dans les économies locales, en particulier pour les femmes et les jeunes. Ces éléments amélioreraient les revenus et appuieraient les progrès généraux en matière de nutrition, de santé et de sécurité alimentaire.

## **V. Initiatives de partenariat visant à accélérer les mesures porteuses de changement relatives à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2**

<sup>48</sup> Jean-Philippe Tonneau et autres, « Le territoire : un vecteur de réponse à la crise du développement », dans *Des territoires vivants pour transformer le monde*, collection Agricultures et défis du monde, Patrick Caron et autres, coordinateurs (Paris, Éditions Quæ, 2017), p. 27 à 34.



59. L'action visant à transformer les systèmes alimentaires nécessite trois types d'activités différentes, mais liées entre elles : a) comprendre la complexité des systèmes alimentaires ; b) identifier les leviers d'action ; et c) mobiliser des alliances et des partenariats capables d'agir en fonction de ces informations et de fournir les moyens essentiels de mise en œuvre. Néanmoins, les données et les analyses actuelles ont tendance à concerner des sous-secteurs, et il est urgent d'investir et de coordonner les efforts en vue de produire les preuves et les outils analytiques complets nécessaires pour élaborer une évaluation plus exhaustive de la manière dont les systèmes alimentaires pourraient être améliorés afin de devenir des moteurs du développement durable. Le suivi des objectifs de développement durable aide à comprendre cette complexité et les interactions entre les différentes composantes. La priorité devrait être d'améliorer et d'appuyer de manière appropriée la production et la mise à disposition de données. Par exemple, l'indicateur 2.4.1 des objectifs de développement durable (proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable) regroupe des thèmes ayant trait à la productivité, à la rentabilité, à la résilience, à la terre et à l'eau, et au travail décent.

60. Il est essentiel d'élaborer des systèmes de données intégrés et une analyse complexe des différents secteurs et dimensions des systèmes alimentaires durables pour identifier les compromis et pour mieux intégrer les opérations d'urgence et les activités de développement. Ces éléments sont particulièrement importants pour aider les pays à atténuer les effets de la COVID-19, notamment le chômage, les perturbations de la chaîne de valeur alimentaire et la perte d'accès à l'alimentation et à la nutrition qui en résulte en raison du manque de revenus, et pour contribuer à renforcer la résilience à long terme des populations et de la planète. Donner la priorité aux systèmes alimentaires durables dans les interventions infranationales, nationales et mondiales, maximiser les synergies, minimiser les compromis et utiliser les ressources de manière efficace sont autant de mesures qui aideront le monde à se remettre de la pandémie et permettront de surcroît de ne pas compromettre les progrès réalisés dans le cadre du Programme 2030.

61. L'agro-industrie joue déjà un rôle important dans de nombreuses économies qui reposent sur l'agriculture. Selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, en Afrique subsaharienne, la transformation des aliments et des boissons représente entre 30 % et 50 % de la valeur ajoutée totale dans le secteur manufacturier de la plupart des pays. Dans certains d'entre eux, ce chiffre dépasse la barre des 80 %<sup>49</sup>. Cependant, la croissance de l'agro-industrie est souvent freinée par le manque d'infrastructures essentielles. Développer l'agro-industrie par le biais d'une approche territoriale permet de créer des emplois et de tirer parti de la demande croissante d'aliments transformés à la fois dans les zones urbaines et rurales. La planification territoriale permet d'effectuer des interventions plus intégrées afin de traiter des problèmes tels que les régimes fonciers et l'accès des pauvres des zones urbaines et rurales aux perspectives d'avenir, aux services et aux ressources<sup>50</sup>.

62. Les pays du Sud peuvent largement s'entraider afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. La deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue en mars 2019 à Buenos Aires, a démontré l'énorme potentiel de la coopération Sud-Sud comme moyen de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris par la promotion d'une

<sup>49</sup> Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *International Yearbook of Industrial Statistics 2020 (2020)*.

<sup>50</sup> Vito Cistulli, Mia Heikkilä et Rob Vos, « Global dimensions of malnutrition: territorial perspectives on food security and nutrition policies », dans *Perspectives régionales de l'OCDE 2016 : Des régions productives pour des sociétés inclusives*, OCDE, éd. (Paris, Éditions OCDE, 2016), p. 281 à 294.

agriculture et de systèmes alimentaires durables et d'agro-industries de traitement des produits alimentaires.

63. Les préparatifs du sommet sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021 dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, seront l'occasion de rassembler les preuves et les connaissances au sujet des synergies et des compromis. Les parties prenantes auront la possibilité de s'appuyer sur les initiatives en cours<sup>51</sup> et d'apporter une plus grande cohérence aux processus et aux actions politiques. L'objectif principal du sommet est d'aider les parties prenantes à comprendre et à gérer certaines décisions complexes afin de veiller à ce que les futurs systèmes alimentaires permettent d'atteindre l'objectif consistant à éliminer la faim et la malnutrition, d'endiguer l'augmentation de l'obésité et des maladies non transmissibles liées à la nutrition, d'atténuer les effets climatiques, de protéger et de restaurer l'environnement et la biodiversité, et de créer une économie plus inclusive, plus équitable et plus juste pour tous. Le sommet sera l'occasion de renforcer l'interface science-politique et de mettre en place un cadre technique solide permettant à toutes les parties prenantes d'identifier les principaux domaines d'investissement, d'explorer les possibilités de collaboration et de favoriser les partenariats en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. La science joue un rôle particulièrement vital qui nécessite davantage d'investissements dans le domaine des sciences au service de la durabilité et dans les institutions des sciences naturelles et sociales basées dans les pays en développement. D'autres moyens doivent également servir à offrir un accès plus large aux technologies.

64. Le sommet sera également l'occasion d'obtenir un soutien pour d'autres initiatives, d'harmoniser les politiques et de promouvoir l'utilisation d'instruments et de directives existants, tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Ce comité élabore actuellement des directives volontaires sur les systèmes alimentaires au service de la nutrition et des recommandations sur les approches agroécologiques et d'autres approches innovantes. Les prochains travaux visent à accélérer les progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable n° 2, y compris les domaines thématiques sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'engagement des jeunes et l'emploi dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires, la collecte et l'analyse de données et la réduction des inégalités.

65. Parmi les autres partenariats et initiatives susceptibles d'accélérer l'intégration et d'amplifier les progrès vers la création de systèmes alimentaires durables, on peut citer diverses décennies des Nations Unies, telles que la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025), la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). En capitalisant sur l'engagement de toutes les parties prenantes, les décennies des Nations Unies mobilisent une action unifiée capable d'aider les pays à faire face à la pandémie et d'encourager leurs efforts pour parvenir à un développement durable.

66. Les partenaires du Réseau mondial contre les crises alimentaires opèrent selon trois dimensions interdépendantes : la production d'informations et d'analyses fondées sur des données factuelles, la mobilisation d'investissements stratégiques pour se préparer aux crises alimentaires, les prévenir et y faire face, et la promotion de l'adhésion et de la coordination fonctionnelle sur le plan politique dans tous les

---

<sup>51</sup> Voir Jessica Fanzo et autres, « The Food Systems Dashboard is a new tool to inform better food policy », *Nature Food*, vol. 1, n° 5 (mai 2020), p. 243 à 246 ; Christophe Béné et autres, « Global drivers of food system (un)sustainability: a multi-country correlation analysis », *PLoS ONE*, vol. 15, n° 4 (2020).

secteurs afin de traiter d'autres facteurs à l'origine des crises de sécurité alimentaire. Le travail de ces partenaires peut contribuer à la collecte et à la diffusion d'éléments de preuve des répercussions de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition et à la mobilisation des acteurs sur le terrain en vue de relever les défis immédiats et à plus long terme.

67. Les questions d'ordre sectoriel liées à l'agriculture et aux changements climatiques sont également abordées par les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Ce travail se concentre sur six sous-thèmes spécifiques, tels que la santé des sols ou la gestion du bétail, dans une feuille de route menant à la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Un rapport sur les progrès et les résultats des travaux est attendu lors de la Conférence, qui se tiendra en novembre 2021.

68. Le Partenariat de la montagne s'attaque aux défis uniques auxquels sont confrontées les régions montagneuses en promouvant la conservation de la biodiversité agricole et les systèmes alimentaires durables en montagne, en renforçant les chaînes de valeur et en dynamisant les économies locales de montagne au travers de partenariats entre les petits exploitants agricoles et le secteur privé<sup>52</sup>. Dans le contexte de la crise de la COVID-19, le partenariat apporte son aide aux pays afin de veiller à ce que les mesures prises au niveau national atteignent les communautés montagnardes, qui font partie des segments de la population les plus vulnérables aux effets de la COVID-19 sur l'économie et les chaînes d'approvisionnement.

69. Le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement est un mécanisme de financement interinstitutions initié par le Secrétaire général afin d'aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à surmonter la crise de santé publique et de développement provoquée par la pandémie. L'aide du fonds cible les personnes les plus vulnérables aux difficultés économiques et aux perturbations sociales, avec trois priorités : faire face à l'urgence sanitaire, se concentrer sur l'effet socioéconomique et le relèvement et aider les pays à reconstruire en mieux.

## VI. Conclusions et recommandations

**70. Les conséquences de la pandémie de COVID-19, les mesures extraordinaires adoptées pour l'éradiquer et les répercussions économiques qui en découlent ont mis en évidence d'importantes vulnérabilités au sein de nombreux systèmes alimentaires contemporains. Ces vulnérabilités constituent une menace pour la sécurité alimentaire et la nutrition et risquent d'exacerber les inégalités en matière d'accès à des aliments sains. Dans le même temps, ces faiblesses peuvent également être considérées comme autant d'occasions d'agir de façon délibérée pour transformer l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Pour atteindre cet objectif, les gouvernements et leurs partenaires de développement peuvent souhaiter**

**a) reconnaître que la transformation des systèmes alimentaires peut offrir l'une des réponses les plus efficaces aux menaces à la sécurité alimentaire**

<sup>52</sup> Partenariat de la montagne, « Mount Partnership Products initiative », disponible à l'adresse suivante : [www.fao.org/mountain-partnership/our-work/regionalcooperation/climate-change-and-mountain-forests/mountain-partnership-products-initiative/en/](http://www.fao.org/mountain-partnership/our-work/regionalcooperation/climate-change-and-mountain-forests/mountain-partnership-products-initiative/en/) (en anglais seulement).

et à la nutrition causées par la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions au sens plus large ;

b) participer activement aux préparatifs du sommet sur les systèmes alimentaires, qui sera convoqué par le Secrétaire général, en vue de consolider les éléments de preuve, les connaissances et la compréhension des interconnexions, des interactions et des compromis au sein des systèmes alimentaires et de se concerter avec diverses parties prenantes afin d'identifier les moyens d'améliorer l'action collective aux niveaux territorial, national, régional et mondial ;

c) soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de pratiques, d'investissements et d'innovations, dans le secteur de l'agriculture, les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les environnements alimentaires, qui permettent l'instauration de régimes alimentaires sains et équilibrés et incitent les acteurs des secteurs public et privé à adopter des pratiques et des innovations qui cadrent avec la promotion de régimes alimentaires durables, sains et équilibrés ;

d) veiller à ce que la nutrition soit pleinement intégrée dans les politiques, les programmes, les investissements et les mesures d'incitation du secteur public et du système multilatéral afin d'encourager l'adoption d'innovations et de bonnes pratiques par l'ensemble des acteurs concernés ;

e) participer et concourir activement au processus d'élaboration de la politique multipartite du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour la mise au point de directives volontaires sur les systèmes alimentaires au service de la nutrition ;

f) cibler les interventions directes pour soutenir les exploitants familiaux et favoriser des solutions adaptées au contexte, complètes et à long terme, même en situation de crise, y compris des mesures visant à rétablir l'accès aux intrants, à accroître la demande de produits cultivés par les exploitants familiaux et à fournir un soutien financier, notamment des subventions pour restaurer la capacité de production ;

g) reconnaître la dépendance critique des systèmes alimentaires à l'égard de la biodiversité et des services écosystémiques, promouvoir une meilleure gestion de la biodiversité, renforcer sa contribution aux services écosystémiques et appeler à une meilleure coopération multipartite, intersectorielle et internationale ;

h) intégrer pleinement la biodiversité et les écosystèmes dans la planification stratégique nationale, et adopter des solutions fondées sur la nature en vue de faire progresser la restauration, la conservation et l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et de la biodiversité, tout en réalisant simultanément d'autres objectifs de développement durable ;

i) examiner attentivement, lors de l'élaboration des politiques, les compromis entre, d'une part, les interventions dans les secteurs agricoles et les systèmes alimentaires et, d'autre part, l'environnement, afin d'éviter toute incidence négative en matière de pauvreté, de faim et d'inégalité ;

j) promouvoir le travail décent, l'esprit d'entreprise et les technologies et pratiques vertes et durables dans les secteurs et les chaînes de valeur agricoles afin de rendre l'agriculture et les moyens de subsistance plus durables ;

k) promouvoir des approches territoriales afin de favoriser le continuum rural-urbain et d'améliorer la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et

**d'ouvrir des perspectives pour les pauvres, tant en milieu rural qu'en milieu urbain ;**

**l) reconnaître le rôle de catalyseur des petites villes et des villages pour ce qui est d'offrir aux petits exploitants agricoles de nouvelles possibilités de commercialiser leurs produits et de profiter des avantages de la croissance économique ;**

**m) améliorer la protection sociale et garantir l'accès aux biens de base et aux services de protection de la santé, notamment en élargissant les programmes d'allocations en espèces aux exploitants familiaux à faible revenu et en incluant une aide d'urgence en espèces dans les programmes et les politiques agricoles publics existants afin de garantir un niveau de production minimal ;**

**n) mettre en place des mécanismes de préparation qui favorisent la résilience des populations et des systèmes face aux chocs futurs, et renforcer la coordination internationale en matière d'intervention en cas de crise et de mobilisation de ressources et de soutien adéquats pour les pays.**

---